

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

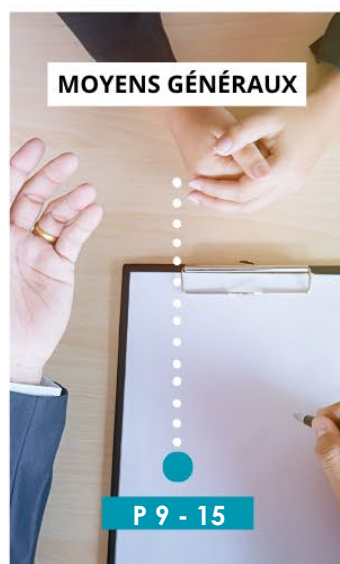
ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS



SOMMAIRE



L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport à l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »



Mesdames et Messieurs,

L'année 2024 a été une année Olympique pour la France. Et la Ténarèze n'a pas échappé à l'exercice, poursuivant avec rigueur et détermination, son marathon au cours duquel, nous continuons à faire de notre territoire, un cadre de vie dynamique, solidaire et ouvert sur l'avenir.

Ce rapport d'activité 2024 vous présentera le palmarès des équipes de la Communautés de communes, élus et agents, toutes catégories confondues. Vous constaterez au fil de ces nombreuses pages l'étendue des actions portées par les élus et mises en œuvre par les agents.

Parmi les principaux points marquants, je tiens à souligner les points suivants :

- Le froid de janvier nous a fait frissonner pendant que nous posons la Première pierre du Centre Salvandy ;
- La mise en service de l'espace Coworking Le Silo et l'organisation de nombreuses animations ont rendu un service innovant aux travailleurs du territoire ;
- Le Forum « jobs d'été », organisé conjointement par la CCT et le CIAS a rencontré un vif succès et permis à de nombreux jeunes de trouver un emploi saisonnier ;
- L'inauguration de l'ALAE-ALSH de Montréal, est venu apporter les conditions matérielles adéquates à l'accueil des enfants,
- Les locaux du Quai Laboupillère ont accueilli de nouveaux arrivants : les agents du tout nouveau Centre de Ressources Territorial qui permet, depuis le mois d'octobre 2024 d'accroître l'autonomie et le bien-être de nos aînés, tout en soulageant les aidants.

Outre ces projets majeurs, ces pages vous présenteront l'éventail des missions et des résultats de l'année écoulée, dans le domaine du développement économique, de l'urbanisme et de l'habitat, ou dans celui de l'environnement, des travaux ou encore du tourisme.

Notre engagement social reste un pilier de notre action. Le CIAS de la Ténarèze joue un rôle crucial en offrant des services adaptés à tous nos habitants, quels que soient leurs âges ou leur situation. Notre objectif est de garantir que chaque habitant trouve un soutien adapté, en renforçant l'accès aux services et en créant des liens sociaux solides au sein de notre territoire.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à ces succès : élus, entreprises, associations et citoyens, agents. Votre engagement est le moteur de notre action collective et le garant de notre réussite. Nous pourrons, grâce à vous, faire de la Ténarèze un territoire toujours plus vivant, plus beau, plus attractif, ensemble.

Bonne lecture !

Maurice BOISON

Président de la Communauté de
communes de la Ténarèze
Maire de Castelnau sur l'Auvignon

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



◆ TERRITOIRE & L'ANNÉE 2024 EN IMAGES



la Ténarèze

communauté

TERRITOIRE

Chiffres clés



1999
année de
création

498,2
km²



26
communes



14 876
habitants



29
hab./km²

QUELQUES CHIFFRES CLÉS...



3ème
communauté de
communes du
Gers
(hors
agglomération
Auch)



49
conseillers
communaux



10
conseils
communaux



187
délibérations



22
agents au service
de la population



536 km
de voiries



26
bâtiments de
rattachement



4
Zones d'Activités
Economiques



1109
dossiers
d'urbanisme
(service
commun)



1
Aire d'Accueil
des Gens du
Voyage

L'ANNÉE 2024 ...

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



JANVIER

M. Maurice BOISON, Président de la CCT, a posé la première pierre du chantier de travaux de réhabilitation du centre Salvandy. Cette cérémonie a eu lieu en présence de Madame Véronique Moreau, Sous-préfète de Condom, des deux Sénateurs et d'un député gersois ainsi que de plusieurs acteurs du projet, partenaires institutionnels, financeurs et entrepreneurs.



MARS

2ème édition du forum d'été et emplois saisonniers. Plus de 120 candidats, majoritairement des jeunes lycéens et étudiants, sont venus à la rencontre des entreprises du territoire le samedi 23 mars 2024. Plus de 170 offres d'emplois étaient à pourvoir. Ce Forum a aussi été l'occasion de découvrir des métiers et d'échanger avec les partenaires présents sur les dispositifs d'accompagnement.



MAI

L'entreprise SARREMEJEAN a ouvert les portes de l'entreprise familiale au Président de la CCT et à la Vice-présidente en charge du Développement économique. Implantée à Condom depuis plus de 100 ans, cette entreprise a su se développer au fil des années.



FÉVRIER

La Communauté de communes a organisé un petit-déjeuner / rencontre pour les coworkers de l'espace Le Silo. Les usagers ont pu se retrouver au cours d'un moment convivial pour échanger sur le lieu, leur activité professionnelle et leurs projets.



AVRIL

M. BOISON, Président de la CCT et du CIAS, a inauguré les nouveaux locaux de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) de Montréal-du-Gers.

Un grand merci aux partenaires et entreprises qui nous ont soutenu dans ce projet : CAF du GERS, PROGRAMME LEADER, Pays d'Armagnac, territoire en transition Mairie Montréal du Gers



JUIN

Comme chaque année, les écoles et collèges de la Ténarèze viennent profiter des bassins du Centre Aqualudique pour apprendre ou perfectionner la nage.

Par ailleurs, une opération "j'apprends à nager" a mis en place chaque année, elle a pour objectif de permettre aux enfants de 6 à 12 ans d'évoluer dans l'eau en toute sécurité.



... EN 12 IMAGES

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



JUILLET

Dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), des panneaux ont été implantés aux entrées des communes de plusieurs villages pour indiquer la présence de commerces, distributeurs de pain et de produits locaux et des marchés hebdomadaires.



OCTOBRE

"Ca se tente" - Boutique test

La CCT et la commune de Condom ont lancé un appel à candidatures pour ouvrir une boutique à l'essai en plein cœur de ville !



NOVEMBRE

Tournage du film de fin d'année dans les services



SEPTEMBRE

Dans le cadre du mécénat de la Fondation TotalEnergies pour la réhabilitation du Centre Salvandy. Monsieur PANAS, Directeur Régional Occitanie TotalEnergies ainsi que Monsieur Laurent LAMEILLE, Délégué départemental de la Fondation du patrimoine ont remis un chèque de 150 000 euros à la CCT. La fondation TotalEnergies s'est engagée dans ce projet notamment pour valoriser l'intégration de clauses d'insertion sociale dans le marché de travaux du Centre Salvandy.



OCTOBRE

La FBTP 32 a ouvert les portes aux établissements scolaires dans le chantier Salvandy.

Les collégiens et leurs enseignants ont pu découvrir l'envers du décor du chantier de rénovation du Centre Salvandy, bâtiment classé aux Monuments Historiques.



DÉCEMBRE

Séminaire des élus Paysage et Energie

Les élus de la Ténarèze se sont réunis à Blaziert pour travailler sur les thématiques du paysage et de l'énergie dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH).



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



◆ MOYENS GÉNÉRAUX



la Ténarèze
communauté

➤ RESSOURCES HUMAINES

Les services ressources de la Communauté de communes et du CIAS de la Ténarèze sont en cours de mutualisation (pour le moment des mises à dispositions croisées permettent aux agents de travailler sur les deux structures, le temps de la mise en place d'un service commun qui devrait regrouper l'ensemble de ces services et personnels).

Il s'agit des services de direction générale, affaires générales (dont accueil), comptabilité-finances, ressources humaines, communication, développement et services techniques.

Dans l'attente du développement du service commun, les effectifs 2024 propres à la Communauté de communes sont :

- Un directeur général des services,
- Une directrice générale adjointe, directrice des affaires générales et du service développement,
- Une directrice financière,
- Une directrice financière adjointe,
- Un comptable,
- Un directeur de l'urbanisme et de l'habitat,
- Trois chargés de missions,
- Un chef de projet Petites Villes de Demain,
- Une adjointe administrative,
- Une secrétaire de direction,
- Une chargée de communication,

➤ SERVICES TECHNIQUES

- Un directeur des services techniques,
- Un directeur adjoint des services techniques,
- Un responsable bâtiment et équipe technique,
- Cinq agents d'entretien polyvalents,
- Une secrétaire.

Une convention de mise à disposition du personnel des communes permet leur intervention sur les voies intercommunales, de même, le personnel technique intercommunal peut intervenir dans les communes.

➤ POLE URBANISME ET HABITAT

- Trois agents instructeurs.

Des personnels du CIAS sont également mis à disposition, il s'agit :

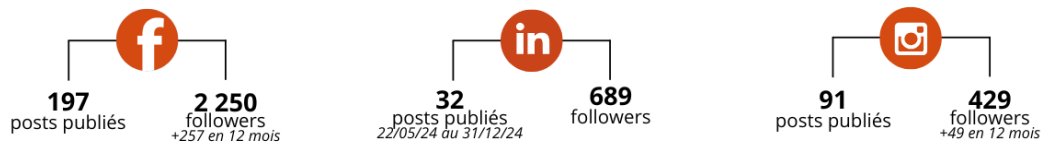
- Du directeur général adjoint, en charge de l'action sociale également directeur des Ressources Humaines,
- De deux agents chargés des ressources humaines ;
- De trois comptables,
- Et d'un agent en charge des affaires générales.

➤ COMMUNICATION

- La Communauté de communes diffuse les Conseils communautaires sur la chaîne Youtube,



- L'alimentation du site web CCT et CIAS et des réseaux sociaux est assurée de façon régulière,



- Création visuelle pour des brochures, affiches, panneaux...

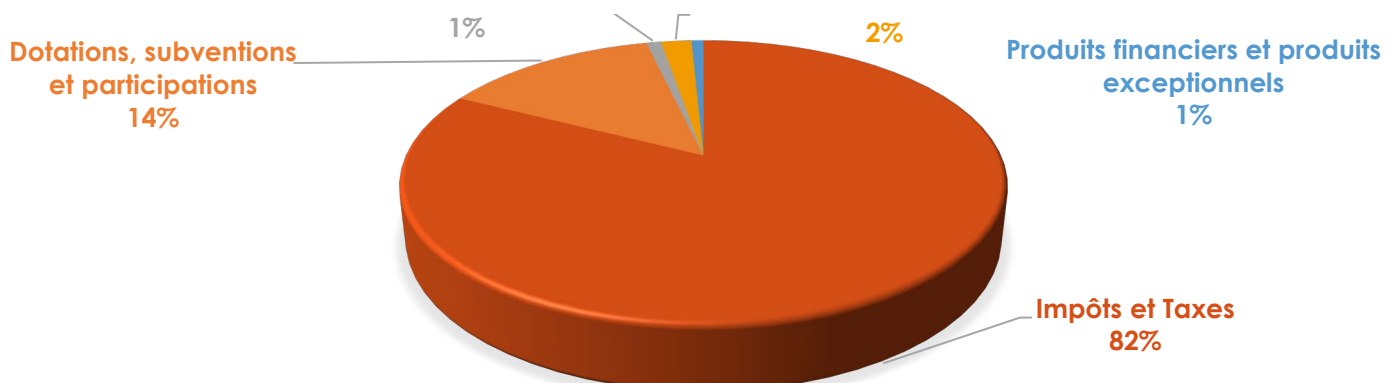


- Photos pendant les évènements ou suivi de chantier

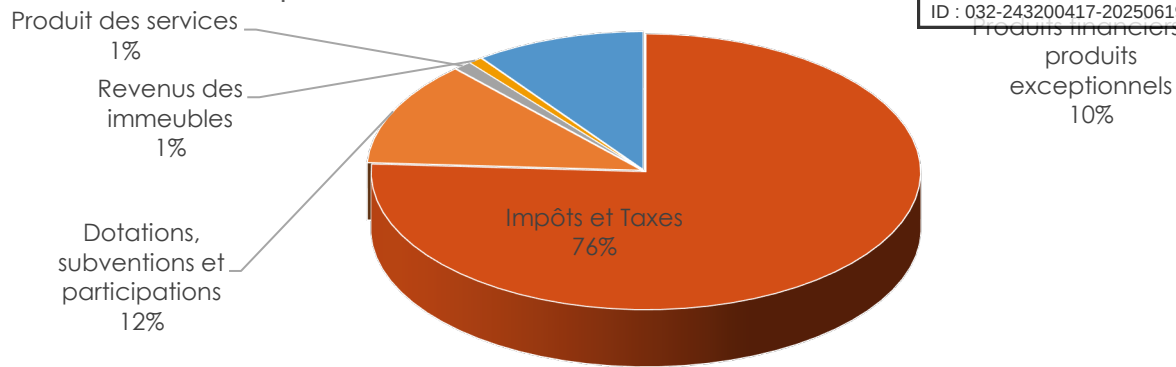
➤ FINANCES

Le budget 2024 a été établi à partir des résultats de la prospective financière pluriannuelle.

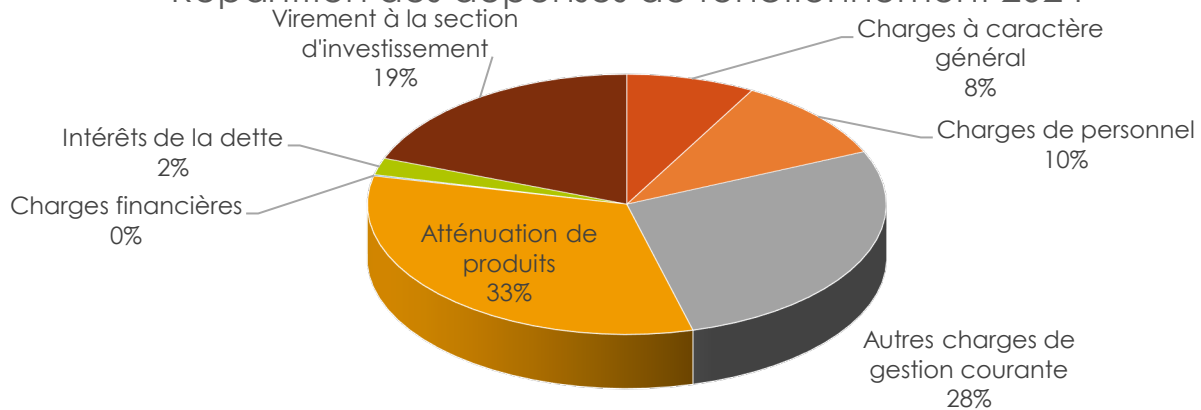
RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024



Répartition des recettes de fonctionnement 2024



Répartition des dépenses de fonctionnement 2024



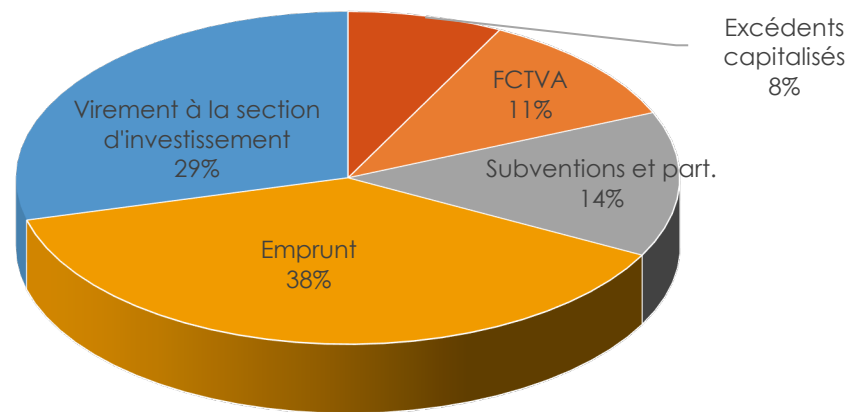
Taux de fiscalité appliqués :

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 6,46%
 Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 5,33%
 Contribution Foncière Economique : 32,07%
 Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires : 16,90%
 Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 13,11% (fixée et reversée intégralement au SICTOM du secteur de Condom)

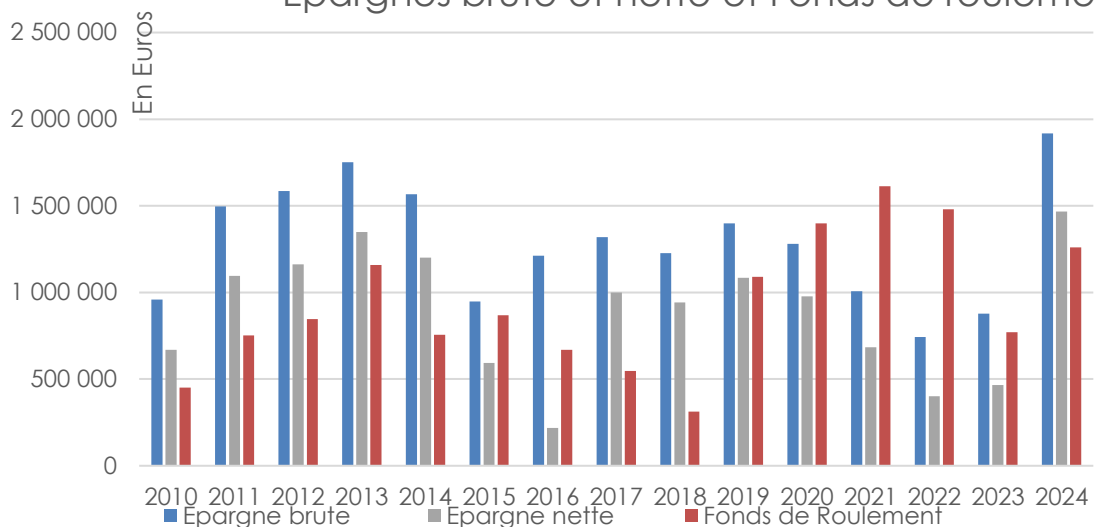
Répartition des dépenses d'investissements 2023

Nature des investissements	Investissements	Montants € TTC
Etudes	OPAH suivi animation	94 147,62 €
	PLUI	17 019,27 €
	Autres études	3 540,00 €
Fonds de concours	Concours aux communes	135 738,56 €
Economie Tourisme	Centre Salvandy	4 688 065,95 €
	FISAC	28 905,13 €
	Plan d'action tourisme	3 060,00 €
	Coworking	13 184,44 €
Action sociale	ALAE, ALSH Montréal du Gers	159 359,68 €
Voirie	Programme voirie	1 031 950,27 €
	Ouvrages d'art	24 179,40 €
Services techniques	Services techniques	56 417,87 €
	Demandes ponctuelles et accessibilité	47 160,12 €
Equipement des services	Informatique, copieur matériel de bureau	11 580,24 €
	Achat de mobilier	300,40 €
Autres	Travaux d'accessibilité	7 267,66 €
	Autres	2 160,00 €
	Participation AFL	8 700,00 €
Total		6 332 736,61 €

Répartition des recettes d'investissement 2024



Epargnes brute et nette et Fonds de roulement



Fin 2023, les épargnes brute et nette étaient respectivement de 878 000 € et de 466 000 €, et le fonds de roulement d'environ 771 000 €.

Alors que à la fin 2024, les épargnes brute et nette étaient respectivement de 1 918 000 € et de 1 467 000 €, et le fonds de roulement d'environ 1 260 000 €.

La Communauté de communes a accordé les subventions et les participations suivantes.

Cotisations - Subventions participations	Bénéficiaires	Montant €
Cotisations	Association des Maires et des Présidents de Communauté de Communes	1 775,64
	CAUE	2 000,00
Subventions	Plateforme Logement Jeunes dans le Gers (ALOJEG)	3 000,00
	Agence Départementale d'Information sur le Logement du Gers	3 765,00
	Gers développement	9 230,00
	Initiative Gers	4 420,20
	Chambre des Métiers et de l'Artisanat	3 894,00
	Amicale des employés territoriaux	4 541,90

	Association des piégeurs du Gers	270
	Association de Coopération Interrégionale Les Chemins de Saint-Jacques	500
	Association des utilisateurs de la plateforme aéronautique de Condom - Valence sur Baïse	1 900,00
	Fondation du Patrimoine	600
	Union Consommors en Ténarèze	6 000,00
	Entente Cycliste Ténarèze	350
	Fédération Française de Cyclisme	900
	Association de lutte contre les fléaux atmosphériques 32 (ALFA 32)	7 536,00
	Syndicat mixte des Trois Vallées (SM3V) Carte fourrière	29 396,66
	Office de Tourisme de la Communauté de communes de la Ténarèze	355 000,00
Participations	Centre Intercommunal d'Action Sociale	2 000 000,00
	Service Départemental d'Incendie et de Secours	572 390,83
	Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne	32 267,46
	Gers Numérique	18 850,00
	PETR PAYS ARMAGNAC	85 948,00
	Syndicat d'Aménagement de la Baïse et de ses Affluents	32 093,40
	Syndicat Intercommunal d'Aménagement Osse Gélise Ausoue	26 168,81
	CEREMA	739,85
	Participation Entente SAGE Neste et rivières de Gascogne	147
	Total	3 203 684,75

La Communauté de la commune a voté un règlement pour l'octroi des fonds de concours.

Les Fonds de concours suivants ont été attribués.

Fonds de concours 2024	
Communes et projets	Montants (€)
Fourcès – Rénovation de la voirie, des places et des ruelles	30 000,00
Valence sur Baïse – Aménagement place voltaire, rues pasteur et voltaire et espace vert	30 000,00
Condom – Construction d'une école de musique	30 000,00
Roquepine – Aménagement d'un logement T4	5 000,00
Larresingle – Rénovation de la toiture du BIT de l'OT de la CCT	3 828,15
Ligardes – Création d'une salle de découpe pour les chasseurs	4 350,00
TOTAL	103 178,15

➤ ADMINISTRATION GENERALE

Conseil communautaire

Il y a eu 10 séances publiques du Conseil communautaire délocalisées sur 10 communes du territoire et 187 délibérations.

Les séances sont retransmises sur la plateforme You Tube. La présentation du Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu le 26 mars 2024 et le vote du budget a eu lieu le 9 avril 2024.

Il y a eu également 8 séances ordinaires du Conseil d'administration du CIAS et 144 délibérations.



Un travail d'harmonisation des procédures (conseil, autres...) a été mis poursuivi en 2024 pour une optimisation des ressources.

Assurances

Nombre de dossiers sinistres traités en 2024 :

- Pour la CCT : 3 sinistres en Responsabilité Civile, 2 sinistres en Dommage aux Biens, pas de sinistres en Dommage Ouvrage, en Protection juridique et Protection Fonctionnelle, ni aux véhicules ;
- Pour le CIAS : 1 sinistre en Responsabilité Civile, 1 sinistre en Protection juridique et Protection Fonctionnelle, 1 sinistre en Dommage aux Biens, 3 sinistres véhicules et 1 sinistre en Dommage Ouvrage, en plus des sinistres antérieurs toujours ouverts ou réouverts.

➤ MUTUALISATION

Service commun – secteur ADS (Application du Droit des Sols)

Entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024, **1 109 dossiers d'urbanisme** ont été reçus pour instruction, représentant **403 équivalents permis de construire (EPC)**.

Service commun – secteur Valorisation des CEE (Certificats d'Economies d'Energie)

En 2024, trois dossiers de valorisation de CEE sont en cours d'instruction par le service commun pour les communes de Caussens, Larroque-Saint-Sernin et Roquepine.

Service commun – secteur Publicité extérieure

En 2024, 1 dossier a été instruit pour ce secteur d'activité.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



◆ ACTION SOCIALE



la Ténarèze
communauté

➤ AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'accueil des Gens du voyage, l'entretien et la maintenance du site ont été assurés en 2024, par le personnel technique et administratif de la CCT. Le temps passé par les agents de la Communauté de communes est de 374 heures. Le coût des réparations sur site est de 787,20€.

Le Conseil communautaire, réuni en date du 19 décembre 2024, a approuvé l'externalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage en le confiant, dès février 2025, au syndicat mixte Maneo via une convention de coopération transitoire.

➤ CENTRE INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Le Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD) créé depuis le 9 février 2022 a tenu, comme chaque année, son assemblée plénière en date du 23 septembre 2024.

Des Comités techniques (COTECH) ont également eu lieu pour les axes stratégiques du CISPD, à savoir :

Axe 1 : La prévention de la délinquance des plus jeunes avant l'âge de 12 ans,

Axe 2 : La protection des personnes vulnérables et des victimes,

Axe 3 : Une implication plus forte de la population et de la société civile,

Axe 4 : Le territoire, vers une nouvelle gouvernance renouvelée et efficace.

Ils permettent de mettre en relation tous les acteurs du territoire travaillant sur ces thématiques et de mettre en place des actions concertées et/ou de les faire connaître.

➤ CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS DE LA TENAREZE)

En 2024, le Conseil d'administration du CIAS s'est réuni à 8 reprises.

La présentation du Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu le 28 mars 2024.

Le vote des budgets du CIAS a été présenté aux élus du CIAS le 10 avril 2024.

Tous les services du CIAS ont continué leurs missions quotidiennes afin de poursuivre la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, le soutien aux familles...

C'est pour l'accompagnement des personnes âgées et de leur aidant que le Centre de Ressources Territorial a ouvert à compter du 1^{er} octobre 2024. La montée en charge de ce service s'est faite progressivement et permet désormais d'accueillir entre 25 et 30 bénéficiaires au quotidien. En parallèle, les services du SSIAD travaillent sur les réformes des SAD qui va venir modifier le fonctionnement du service.

L'EHPAD de la Ténarèze a connu un changement de direction en cours d'année 2024. La nouvelle directrice s'attèle à la rédaction du projet d'établissement de l'EHPAD. En parallèle, les travaux concernant le sinistre dégénératif de toiture se poursuivent et la totalité des chambres devraient être louables courant 2025.

La cuisine centrale continue sa mutation. Les effectifs sont désormais complets ce qui permet une meilleure organisation et une recherche permanente de l'amélioration du

service rendu. Les commissions restauration se réunissent régulièrement pour étudier les menus proposés au cantine scolaire et aux résidents de l'EHPAD.

Le centre social a signé son nouveau contrat de projet pour les années 2025 à 2028 autour de 5 axes :

- L'accueil, l'information et la communication ;
- L'aller vers ;
- L'accompagnement du bénévolat ;
- Le renforcement des partenariats ;
- Le développement culturel.

Le projet « accompagnement des familles » a également été signé pour une nouvelle période de 3 ans.

Le LAEP a ouvert une nouvelle antenne sur la commune de Montréal du Gers.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



◆ DÉVELOPPEMENT



la Ténarèze
communauté

➤ POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET AIDES AUX ENTREPRISES



Face au succès du **label Eco-défis 2023**, l'opération est renouvelée et un appel à candidatures est lancée en 2024 en vue d'une labélisation de commerçants et d'artisans à l'horizon 2025.

En partenariat avec la Communauté de communes, 10 artisans / commerçants du territoire vont être accompagnés par les Chambres des Métiers et de l'Artisanat et de Commerce et d'Industrie du Gers pour mener

des actions en faveur de l'environnement.

Forum Jobs d'été et emplois saisonniers : face au succès du forum en 2023, l'opération est renouvelée en 2024.

Cette nouvelle édition, organisée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et la Communauté de communes de la Ténarèze, en partenariat avec France Travail, Cap Emploi, la Mission locale, la MSA et la CAF du Gers, a réuni 26 entreprises du territoire, pour un total de 130 offres d'emplois et 120 candidats. Il sera reconduit en 2025.



Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, la Communauté de communes de la Ténarèze s'est engagée dans la réalisation de **l'inventaire des Zones d'Activités Economiques (ZAE)** de son territoire. L'inventaire des Zones d'Activités Economiques de la Ténarèze est en cours de réalisation. Le travail s'est étendu à 15 zones au total sur toute la Ténarèze. Le projet d'inventaire définissant pour chaque zone les informations des établissements, des parcelles, de la maîtrise foncière et de la vacance a été finalisé en fin d'année. Cet inventaire, soumis à une période de consultation réglementaire, devra être actualisé à *minima* tous les six ans ou avant, si révision du PLUI, document auquel il doit être conforme.

➤ LE SILO – ESPACE COWORKING EN TENAREZE



Le Silo – Graines d'entreprises, le nouvel espace de travail partagé a ouvert ses portes le 02 janvier 2024.

Cet espace propose 10 places de travail partagé réparties dans deux bureaux, deux salles de réunion 10 personnes et 2 personnes, ainsi qu'un espace de convivialité équipé d'une imprimante et d'un espace cuisine.

Un programme d'animations a été proposé aux acteurs économiques du territoire sur des thématiques variées (10 animations organisées en 2024) et des permanences mensuelles de la Chambre d'Agriculture du Gers ont été mises en place. Les partenariats vont être

développés afin de mettre en place des animations et des permanences de toutes les Chambres consulaires en faveur du développement économique du territoire.

Ce lieu a également permis de développer l'offre de formation sur le territoire. La CCI Formation a même créé un programme de formation adapté au territoire grâce à ce lieu. Plusieurs organismes de formation sollicitent la salle de réunion 10 personnes aux mêmes dates. Ces derniers répondent à des appels d'offre pour lesquels la location annuelle d'une salle de formation limite la capacité à proposer une tarification adéquate et freine ainsi le développement de la formation sur le territoire.

Afin de répondre à ce besoin, une deuxième salle de réunion a été aménagée et le bureau partagé a été réduit à 8 places au lieu de 10 précédemment.

➤ RENCONTRES AVEC LES ENTREPRISES DE LA TENAREZE

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de communes de la Ténarèze accompagne les entreprises, en lien avec ses partenaires.

Plusieurs temps d'échanges ont été organisés, notamment avec les entreprises des zones d'activités de Jamon - Régé à Valence-sur-Baïse et de Bellefille – Maisonneuve de Ringues à Condom, ainsi qu'au sein de La Patelière, Les Fermiers du Gers et Sarreméjean.

Ils ont permis de récolter leurs besoins et de leur présenter les compétences de la Communauté



de communes et ses actions en matière de développement économique : animations, coworking, salles de réunion / formation, partenariats, projet de pôle économique, inventaire des zones d'activités, ... ; ainsi que les actions qu'elle souhaite développer : favoriser la création de clubs d'entreprises en mettant en réseau des acteurs économiques ; mettre en place une cellule attractivité, facilitant l'accueil de nouveaux salariés et entrepreneurs ; développer l'offre de formation de proximité ; promouvoir la mutualisation ; accompagner les entreprises vers la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ; ...

Ces actions s'inscrivent dans la définition de la stratégie de développement économique de la Communauté de communes de la Ténarèze.

A la suite de ces rencontres, un questionnaire a été diffusé aux entreprises du territoire afin de mieux les connaître. Il abordait des sujets variés tels que l'emploi, la mobilité, la formation, les besoins fonciers, ...

Les rencontres avec les acteurs économiques du territoire seront poursuivies en 2025.

➤ BOUTIQUE A L'ESSAI : OPERATION ÇA SE TENTE

Le dispositif « Ça se tente », déployé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers, est une opération qui vise à encourager l'implantation de nouveaux commerces.

La commune de Condom et la Communauté de communes de la Ténarèze se sont associées pour lancer la première opération « Ça se tente » du territoire.

Il s'agit d'un appel à projet permettant à un commerçant de tester son projet. Le lauréat pourra expérimenter son projet pendant un an non renouvelable, dans un local de plus de 70m2, situé Place Saint-Pierre en hypercentre de Condom, propriété de la Communauté de communes. Il bénéficiera également d'un accompagnement et de tarifs négociés au sein d'un réseau composé de partenaires locaux.

Un jury sélectionnera le lauréat pour une ouverture du commerce au 1er semestre 2025.



➤ PÔLE ÉCONOMIQUE DE LA TÉNARÈZE

Dans le cadre de la réhabilitation du centre Salvandy, un travail sur la définition du Pôle économique de la Ténarèze a été lancé.

Une enquête auprès des utilisateurs de l'espace coworking, des organismes de formation et d'entreprises de la Ténarèze a permis d'identifier un certain nombre de besoins. En complément, une enquête a également été menée auprès des Chefs de projet PVD dont les territoires ont travaillé sur la mise en place d'une pépinière ou d'un hôtel d'entreprises. Ce travail va se poursuivre en 2025.

➤ ACCESSIBILITE

Le rapport annuel de la Commission intercommunale d'accessibilité pour 2023 a été présenté le 03 septembre 2024 et a fait l'objet d'une délibération en Conseil communautaire du 24 septembre 2024.

La sensibilisation à la mise en accessibilité des locaux publics et privés a été poursuivie. Une communication à destination des ERP de 5^{ème} catégorie a été créée (validée par les services de la DDT) et diffusée afin de les informer et les encourager à la mise en accessibilités de leurs locaux. Cette dernière informe également sur le fonds territorial d'accessibilité mis en place par l'Etat.



➤ PROGRAMMES DE REVITALISATION : PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD) ET CONTRATS BOURGS-CENTRES

Le programme *Petites Villes de Demain* est un programme de l'Etat piloté par l'ANCT et le programme *Bourg-Centre* est un programme régional. Les deux programmes ont pour objectif l'accompagnement des petits bourgs dans leur rôle de centralité au sein de leur bassin de vie. Ces programmes permettent un accompagnement des actions vectrices d'une nouvelle attractivité à l'échelle de la Ténarèze et particulièrement dans les villes labellisées : Condom et Valence-sur-Baïse. Depuis la signature des avenants bourgs-centres en novembre 2023, le comité technique et le comité de pilotage des deux programmes ont été fusionnés. La fin du programme *Petites Villes de Demain* est prévue pour mars 2026 et celle des avenants *Bourg-Centre* pour décembre 2028.

L'année 2024 a été consacrée à l'accompagnement et à la concrétisation des actions, 6 ont pu être finalisées. Parmi les actions portées par la Communauté de communes, on retrouve la finalisation de l'étude habitat qui a permis le renouvellement de l'OPAH et la création de l'OPAH-RU. Des actions spécifiques pour les communes de Condom et Valence-sur-Baïse ont été également déroulées.

Dans le cadre de ces programmes, des notes stratégiques, des outils et des aides à la réflexion pour la mise en place des actions ont été élaborés. On retrouve notamment la rédaction d'un diagnostic sur le logement saisonnier dans le cadre d'une convention avec l'Etat, la rédaction d'une note sur les hôtels et pépinières d'entreprises ou encore la rédaction d'une note sur l'habitat inclusif. Toujours en cours à la fin 2024, le travail d'inventaire des Zones d'Activités Economiques, mentionné plus haut, s'inscrit dans le cadre des actions « veille foncière » et « observatoire économique » des programmes et un travail de retours d'expérience sur la « cellule attractivité ».

Un COTECH (le 30/09/2024) et un COPIL (le 11/12/2024) liés à ces programmes ont été organisés sur l'année 2024.

Pour rappel, le financement du poste de chef de projet est assuré dans le cadre du programme *Petite Villes de Demain* à 75% par l'Etat et l'ANAH. Les 25% restants se répartissent comme suit : 7,5% commune de Condom, 2,5% commune de Valence sur Baïse et 15% Communauté de communes.



➤ FINANCEMENT DES PROJETS

Outre les dispositifs de droit commun, le service développement réalise une veille juridique et réglementaire des aides (appels à projets et appels à manifestation d'intérêt). Il réalise les demandes de subvention et assure leur suivi.

Ci-dessous les subventions attribuées en 2024 :

Projet	Financier	Objet	Assiette éligible en € HT	Subvention attribuée
Salvandy	Préfecture du Gers	DETR 2024 – Fin de l'aile Ouest et première partie de travaux de l'aile Sud	1 250 630,37 €	500 000,00 €
Salvandy	DRAC	Réhabilitation de l'aile Sud (lot 1 et 2) – Phase 2	199 020,17 €	39 804,03 €
Salvandy	CD Gers	Restauration du Centre Salvandy (Phase 2) – MH	458 260,73 €	36 661,00 €
Salvandy	Région Occitanie	Restauration de l'ancien collège des Oratoriens (Centre Salvandy) – Aile Ouest	300 000,00 €	50 000,00 €
Salvandy	Région Occitanie	Réhabilitation du centre Salvandy (Phase 1) – Bourgs Centres	1 600 000,00 €	300 000,00 €
Salvandy	Fondation du patrimoine – mécénat TotalEnergies mécènes Armagnac Gers Baïse	Réhabilitation de l'aile Ouest (Phase 1)	4 160 000,00 €	150 000,00 € 5 300,00 €
PVD	ANCT – banques des territoires	Financement du poste de chef de projet "Petites Villes de Demain" - Année 4	46 600,00 €	11 650,00 €
PVD	ANAH	Financement du poste de chef de projet "Petites Villes de Demain" - Année 4	46 600,00 €	23 300,00 €
OPAH	ANAH	Animation OPAH-RR (prolongation mars à mai 2024)	16 615,00 €	10 300,00 €
OPAH	ANAH	Animation OPAH Communautaire - 1 ^{ère} année	72 300,00 €	25 305,00 €
OPAH	ANAH	Animation OPAH RU - 1 ^{ère} année	50 294,00 €	25 147,00 €
OPAH	EPF Occitanie	Animation OPAH RU – Etudes	48 275,00 €	11 385,00 € (ferme) 12 752,50 € (optionnel)

➤ COMMANDE PUBLIQUE

En 2024, plusieurs marchés importants ont été lancés et/ou attribués pour la Communauté de communes :

Intitulé	Type de marché	Procédure	Nombre de lots	Montant estimatif HT en €
Programme de fauchage débroussaillage 2024-2025-2026	Marché de travaux Accord cadre à bons de commande	MAPA	12	Montant 2024 : 141 447,71 € HT
Programme de voirie 2024-2025-2026	Marché de travaux – Accord cadre à bons de commande	Procédure formalisée		1 500 000,00 € HT par an (montant maximal) Montant prévisionnel 3 300 000 € HT pour les 3 ans
Travaux de réhabilitation du Centre Salvandy – Lot 3A – Phase 1 – Restauration des façades MH	Marché de travaux	MAPA	2	212 215,62 € HT
PLUIH – Révision générale	Marché de services	MAPA		183 825,00 € HT

Mission de suivi animation – OPAH et OPAH RU	Marché de services	Procédure formalisée		Lot 1 : 218 700,00 € HT
Contrôle des installations d'assainissement non collectif (2025 – 2034)	Marché de services	Procédure formalisée		Lot 2 : 278 625,00 € HT 65 332,56 € HT par an

En 2024, 60 ordres de services ont été établis pour la CCT et 5 pour le CIAS.

Dans le cadre des marchés de travaux de réhabilitation du Centre Salvandy, 21 avenants et 18 DC4 ont été réalisées en 2024.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses marchés publics, la Communauté de communes insère dès que possible des clauses d'insertion sociale.

➤ ZONE INDUSTRIELLE DE POME

En 2024, la location des terrains pour la centrale photovoltaïque a permis un revenu de 45 620 €, ainsi que 41 800€ au titre de l'Impôt Forfaitaire pour les Entreprises et Réseaux.

➤ FONCIER DIVERS

En 2024, la Communauté de communes a cédé

- Deux terrains à bâtir à Hount de Las, à Valence sur Baïse, destinés à la construction d'un bâtiment à usage artisanal, à la SAS AMVL Minguant pour un montant total de 30 000 euros, en date du 29 mai 2024 ;
- Un local place Scipion Dupleix, à Condom, à l'association des Bandas, pour un montant de 80 000 euros, en date du 3 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



◆ URBANISME & HABITAT



la Ténarèze

communauté

➤ OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

L'OPAH de revitalisation rurale qui avait été lancée en 2019 s'est achevée en mars 2024. La finalisation de l'étude habitat pré opérationnelle est intervenue au même moment, permettant de calibrer le renouvellement d'une OPAH communautaire. Par ailleurs, une nouvelle OPAH-RU sur le périmètre de Condom a également pu être concrétisée en complément de l'OPAH communautaire. Ces opérations ont été renforcées par rapport aux programmes précédents, les engagements financiers de la Communauté de communes sont plus importants et sont couplées à un engagement financier de la Commune de Condom sur l'OPAH-RU. Ces opérations doivent permettre d'agir sur la requalification du parc de logements existants. L'OPAH-RU aura, quant à elle, également une mission d'accompagner les propriétaires dans le secteur à enjeux que représente le périmètre ORT. L'objectif étant d'aller au-delà de ce qui a pu exister dans le passé sur des secteurs prioritaires fléchées afin de renforcer la revitalisation du centre bourg en passant par des outils très incitatifs voire coercitifs.

Les deux OPAH font l'objet de deux conventions respectives dont les signataires sont l'Etat, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, le Conseil Départemental du Gers, la SACICAP Toulouse Pyrénées-Procivis, Alojég, la Communauté de communes de la Ténarèze et la commune de Condom pour l'OPAH-RU.

Le marché de suivi-animation de ces deux opérations a dû être renouvelé. Le cabinet Altaïr est le titulaire de la mission de suivi-animation des deux OPAH et la SCIC Bien-commun, en co-traitance sur l'OPAH-RU, a la charge de la réalisation du volet foncier de renouvellement urbain.

L'OPAH communautaire a été lancée le 01/06/2024 et s'achèvera le 31/05/2027.

L'OPAH-RU a été lancée le 01/07/2025 et s'achèvera le 31/06/2029.

Le COPIL de lancement de ces deux opérations a été organisé le 07/10/2024. Plusieurs animations ont pu être également mises en place dont notamment un diagnostic en marchant dans le quartier prioritaire visé par le volet RU : les rues de la Honlade et de la République à Condom. Un effort important sur les supports de communication visant une meilleure connaissance des aides mobilisables par les propriétaires du territoire a pu aussi être fait.



En 2024, avant le renouvellement de l'OPAH, 24 dossiers ont pu être accompagnés et depuis le renouvellement jusqu'en décembre 2024 on comptabilise 4 dossiers OPAH-RU et 9 dossiers OPAH, soit un total de 37 dossiers sur l'année. A titre informatif, les objectifs quantitatifs des opérations en cours sont de 27 dossiers/an pour l'OPAH et 10 dossiers/an pour l'OPAH-RU.

➤ LE SERVICE LOGEMENT

Le service logement de la CCT, guichet unique pour le grand public en matière d'aides à la rénovation de logements, assure le premier contact avec les demandeurs et les oriente vers

le dispositif le plus approprié grâce à des partenariats développés au cours des dernières années.

Pour les demandeurs dont les projets sont éligibles aux aides de l'ANAH, le service logement organise les rendez-vous des permanences du cabinet Altair.

Pour les autres demandes, et suivant les cas, les demandeurs sont invités à rencontrer le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour des conseils en architecture, l'ADIL du Gers (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) concernant les relations locataire/bailleur ou encore pour des montages financiers et administratifs, et le guichet Rénov Occitanie du Gers pour obtenir des aides financières hors ANAH.

En 2024, le service logement a organisé 74 rendez-vous pour les permanences des partenaires sur le territoire de la Ténarèze.

Par ailleurs, le service logement a instruit 24 déclarations et 3 autorisations préalables de mise en location dans le cadre du permis de louer sur la commune de Condom ainsi que 289 Déclarations d'Intention d'Aliéner (contre 281 en 2023).

La Communauté de communes de la Ténarèze est également membre de l'Observatoire de l'Habitat du Gers auquel elle contribue techniquement et financièrement.

➤ PLU INTERCOMMUNAL

Principal outil de mise en œuvre de la politique locale en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH) a été approuvé le 03 juin 2021 et est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

Plusieurs procédures d'évolution du PLUIH ont eu lieu ou sont en cours :



Une modification de droit commun pour :

- modifier des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ;
- créer des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) afin d'intégrer de nouveaux projets ;
- modifier des emplacements réservés ;
- modifier des zonages sans impact sur la consommation d'espaces naturels ou agricoles ;
- créer un atlas pour repérer et identifier des éléments de patrimoine remarquable ;
- apporter des modifications au règlement afin de :
 - Permettre la préservation du caractère ou de l'intérêt des lieux avoisinants,
 - Préciser les possibilités de dérogation pour la réalisation d'équipements publics,
 - Précision à apporter dans la partie « Dispositions communes »,
 - Modifications des règlements des zones,
 - Précisions à apporter dans la partie définitions.

Cette modification a fait l'objet d'un avis avec observations de la part de l'autorité environnementale.

Des compléments d'étude naturaliste ont été réalisés de novembre 2023 à juin 2024 pour répondre aux observations de la MRAe.

Une phase de concertation du public s'est déroulée du 01/10/2024 au 31/12/2024 conformément à la délibération du 24 septembre 2024. Une réunion publique s'est tenue à Larressingle le 14/11/2024.

Le projet de modification n°1 de droit commun pourra être arrêté début 2025. Il sera ensuite notifié aux personnes publiques associées avant d'être soumis à enquête publique pour être approuvé courant 2025.

Une révision générale du PLUIH :

La révision du PLUIH a été prescrite par délibération en date du 28 mai 2024, complétée par la délibération du 24 septembre 2024.

Les objectifs poursuivis par la révision du PLUIH portent principalement sur la maîtrise de la consommation foncière, le patrimoine, le paysage, l'agriculture, la ressource en eau et énergie.

Le groupement METROPOLIS/SOLER IDE/CF GEO a été retenu à l'issue d'une procédure adaptée pour mener cette étude.

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2024 :

16/10/2024 : Comité de pilotage : réunion de lancement ;

14/11/2024 : Séminaire pédagogique pour les élus du Conseil communautaire ;

27/11/2024 : Atelier 1 du groupe de travail PLUIH – Eau et risques, biodiversité ;

05/12/2024 : Atelier 2 du groupe de travail PLUIH – Habitat ;

17/12/2024 : Atelier 4 – Séminaire ETAPE paysage pour les élus du Conseil communautaire – Energie et Paysage.

Les études vont se poursuivre en 2025 avec notamment un travail important sur le volet foncier et la maîtrise de la consommation des espaces, naturels, agricoles et forestiers (ENAF) et la définition du projet politique.

Mises à jour du PLUIH :

Plusieurs arrêtés ont été pris pour mettre à jour le PLUIH :

- Arrêté n°CCT_A2024_002 du 15/04/2024 portant mise à jour du PLUIH pour annexer le nouveau Plan de Prévention des Risques d'Inondation ;
- Arrêté n°CCT_A2024_004 du 16/05/2024 portant mise à jour du PLUIH pour donner suite à la modification de périmètre du PLUIH conformément à la délibération du 26/03/2024 ;
- Arrêté n°CCT_A2024_006 du 07/08/2024 portant mise à jour du PLUIH afin d'intégrer les dispositions de la délibération du 04/07/2024, à savoir les zonages d'assainissement des communes de Maignaut-Tauzia et Mansencôme en annexe du PLUIH ;
- Arrêté n°CCT_A2024_008 du 18/09/2024 portant mise à jour du PLUIH afin d'actualiser la servitude d'utilité publique I4 relative aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité.

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



◆ ENVIRONNEMENT & TRAVAUX



la Ténarèze

communauté

➤ SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La convention de prestation de services avec le SIAEP de Condom-Caussens a été reconduite en 2024 pour les contrôles de conception et de réalisation, les avis sur certificats d'urbanisme ainsi que les contrôles pour vente.

Le SPANC comprend dans son périmètre, depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes de Beaucaire, Beaumont, Bérault, Blaziert, Cassaigne, Castelnau-sur-l'Auvignon, Caussens, Condom, Gzaupouy, Lagardère, Larressingle, Larroque-Saint-Sernin, Ligardes, Maignaut-Tauzia, Mansencôme, Mouchan, Roquepine, Saint-Orens-Pouy-Petit, Saint-Puy et Valence-sur-Baïse.

Le rapport d'activité 2023 du SPANC a été présenté le 4 juillet 2024 au Conseil Communautaire.

Le règlement du SPANC a été modifié afin de fixer la périodicité des contrôles à 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le marché de contrôles des installations d'assainissement non collectif a été attribué au SIAEP de Condom-Caussens pour une période de 10 ans à compter de 2025.

➤ ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE HORS AGGLOMERATION

Le programme voirie 2024 a généré une dépense de 859 958,56€ H.T. Les travaux ont concerné la réfection de 32,70 km de voirie.

Ces travaux ont été pour l'essentiel un reprofilage en grave émulsion avec un revêtement de type bicouche plus voile. Un curage des fossés a également été réalisé sur la longueur totale des travaux.

La prestation a été réalisée par les entreprises STPAG et TPG.

En 2024, le territoire de la Ténarèze a de nouveau été frappé par des orages violents. Les communes les plus touchées ont été Montréal et Fourcès. De nombreux arbres sont tombés et des coulées de boues importantes ont été recensées. La mobilisation des services de la CCT et d'entreprises privées a permis une réouverture et une sécurisation des voies très rapidement.

Comme chaque année le fauchage et le débroussaillage des voies communales transférées à la CCT a été réalisé pour un montant 141 447,71 € H.T. Cette prestation est réalisée en 2 passes : une passe dite de « sécurité » en avril/mai pour le fauchage des accotements et des endroits dangereux et une en juillet/août dite « complète » pour faucher les accotements, fossés et talus. Ces prestations ont été réalisées par 4 entreprises.



La Communauté de communes poursuit la rénovation de ces ouvrages d'Art. Le pont de Saubouas situé à la limite des communes de Lagrault du Gers et d'Eauze a été rénové. Ces travaux ont été portés par les Communautés de communes de la Ténarèze et du Grand Armagnac.

➤ AERODROME DE HERRET :

Comme chaque année les services techniques de la CCT ont procédé à l'entretien de la piste et de ces abords.

En 2024, plusieurs événements ont été organisés sur le site. Devenu un rendez-vous annuel, le championnat inter-régional junior de planeurs, organisé par l'association Ténarèze Gascogne Vélivole a eu lieu du 21 au 27 juillet 2024.

La « Rencontre de pilotes de paramoteur au pays des Mousquetaires Gascons », déjà accueillie en 2023, est revenue sur le site pour sa deuxième édition, entre le 3 et le 11 août 2024. Ce rendez-vous a rassemblé une cinquantaine de pilotes et une centaine de participants.

Le logement présent sur le site de l'aérodrome, mitoyenne au Club House, a été remis en état par les services techniques pour être mis en location depuis le mois de mars 2024.



➤ BATIMENT RESTAURANT « LA TAULA » :

Le Restaurant a été exploitée par la société le Temps des Cerises qui a été mise en liquidation judiciaire le 4 décembre 2023. Les élus de la Communauté de communes ont décidé de le mettre en vente par délibération en date du 24 septembre 2024.

➤ CENTRE DE LOISIRS AQUALUDIQUES

Des travaux d'entretien ont été nécessaires sur le centre aqualudique préalablement à l'ouverture de la saison. De nombreuses reprises de maçonnerie et de carrelage ont été effectués afin que le site puisse ouvrir en toute sécurité. Des travaux d'entretien courants ont également été réalisés sur la salle des machines du site



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



◆ TOURISME & LOISIRS



la Ténarèze

communauté

➤ OFFICE DE TOURISME REFERENT GRAND SITE

La Communauté de communes de la Ténarèze est propriétaire du bâtiment situé au 10 place Saint-Pierre depuis mai 2022.

Ce bâtiment fera l'objet d'un réaménagement complet et d'une scénographie de destination avant de pouvoir y accueillir l'Office de Tourisme Référent du Grand Site « Armagnac, Abbaye et Cités ».

La relocalisation des commerces présents sur site est intervenu en début d'année. La société Top Cal a quitté les lieux le 16 janvier 2024 et l'agence Square Habitat le 9 février 2024.

➤ CONTRAT GRAND SITE OCCITANIE « ARMAGNAC, ABBAYE ET CITES »

Le contrat Grand Site Occitanie « Armagnac, Abbaye et cités » 2023-2027 a été adopté par délibération du Conseil communautaire en date du 4 juillet 2024.

Il fait l'objet de COTECH et COPIL réguliers.

➤ PARCOURS DE DECOUVERTE

Dans le cadre du plan d'action tourisme partagé entre la Communauté de communes et l'Office de Tourisme de la Ténarèze adopté en 2021, l'opération des parcours de découverte du patrimoine se poursuit avec l'implantation du parcours de Cassaigne. Ces parcours doivent être déclinés sur la totalité des cités constituant le cœur emblématique du Grand Site, en Ténarèze. Un travail a été engagé sur Fourcès. A l'issue, il restera les communes de Montréal du Gers et de Larressingle.

➤ TOURISME FLUVIAL

La circulation sur la Baïse a été normale sur l'année 2024, en dehors de brèves interruptions liées aux intempéries.

Les croisières sur le D'Artagnan ont conservé un rythme... de croisière.

Cependant, la fréquentation des bateaux au port de Condom a été de 64 bateaux pour un total de 227 nuitées pendant la saison de navigabilité, soit du 1^{er} avril au 31 octobre. La fréquentation subit pour la troisième année de suite une baisse significative.



➤ CHEMINS DE RANDONNEE

L'entretien et le balisage de plus de 350 km de chemins de randonnée sont effectués par les services de la Communauté de communes. La communauté de communes de la Ténarèze assure également l'entretien de plusieurs chemins de VTT labélisé FFC.

➤ CENTRE DE LOISIRS AQUALUDIQUES

En 2024, la fréquentation était de 10 225 entrées. Le site fait écho aux autres activités du Gers qui dans l'ensemble ont jugé leur activité inférieure à juillet et août 2023. Le site a ouvert du 06 juillet 2024 au 31 août 2024 au tout public.

Les leçons de natation scolaire ont eu lieu du 03 juin au 5 juillet 2024. Sur les 290 séances de natations programmées, 770 élèves ont eu l'occasion de s'y rendre accompagnés de 95 accompagnateurs. A cause d'un mois de juin pluvieux et de circonstances internes aux écoles, il y a eu 64 séances annulées. 16 écoles du territoire et 1 hors territoire ont pu profiter des bassins en 2024.

Le dispositif, désormais bien implanté, du "J'apprends à nager" a été réparti en trois groupes de niveau cette année. Sur les 39 inscriptions, 28 ont été retenus dont 3 aquaphobes. Sur l'ensemble des inscrits, 13 ont réussi le test d'aisance aquatique.



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

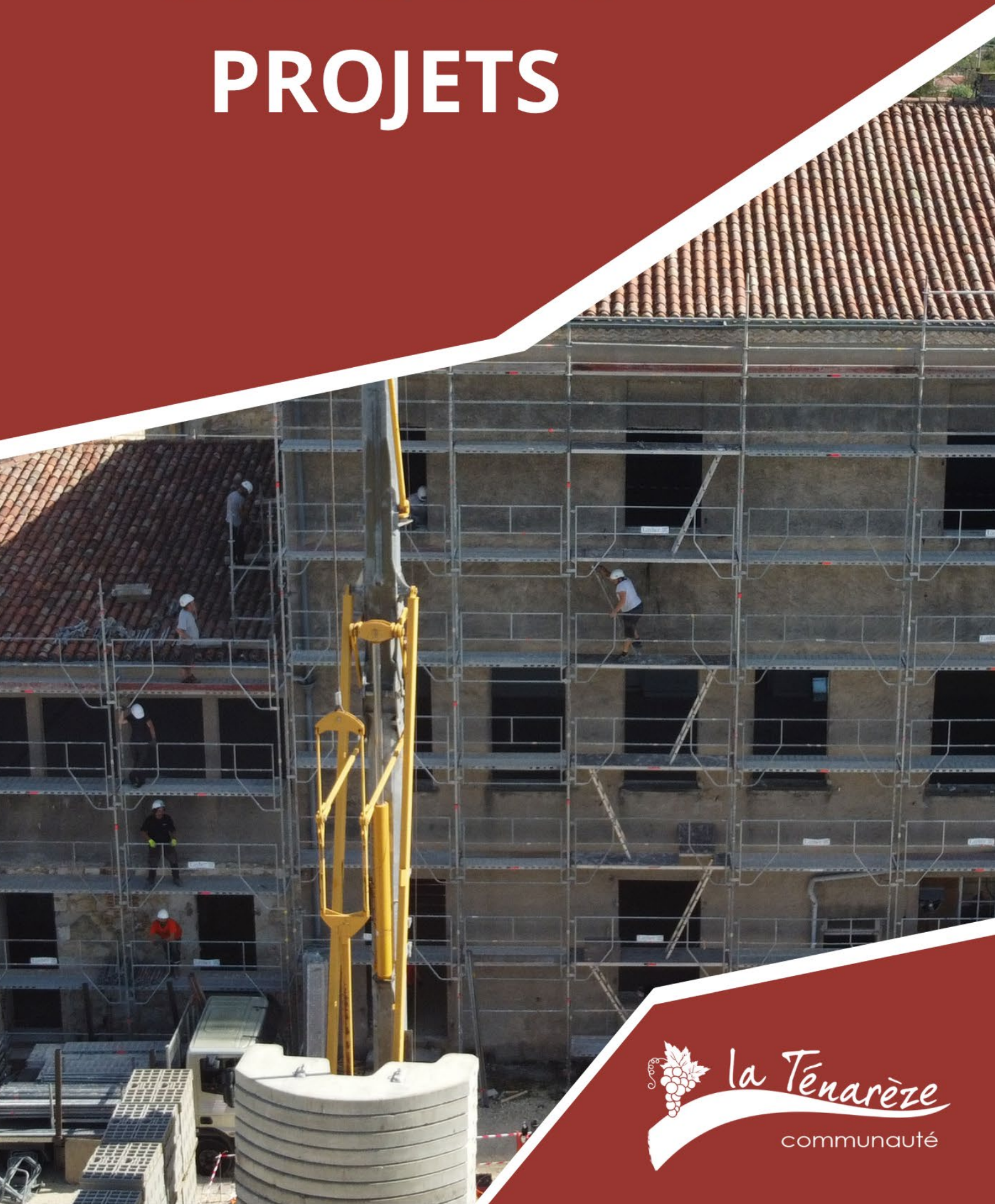
Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE



◆ GRANDS PROJETS



la Ténarèze

communauté

➤ LE CENTRE SALVANDY

La réhabilitation du Centre Salvandy est un projet porté par la Communauté de communes de la Ténarèze depuis plusieurs années et qui dépasse les limites de son périmètre, s'inscrivant dans un territoire beaucoup plus large. Il vise à doter le bassin de vie d'un équipement structurant, participant au rééquilibrage des services à la population sur le territoire. Cette friche patrimoniale emblématique sera rénovée en pôle de services multi-activités. La création de ce pôle contribuera à la revitalisation du centre-bourg, au renforcement et au développement de l'offre de services disponibles au profit du bassin de vie du nord du Gers et au-delà.



Le projet total est estimé à plus de 12 millions d'euros H.T. le taux prévisionnel des subventions d'environ 50%.

Une cérémonie de pose de la première pierre du projet a été organisée le 24 janvier 2024. Elle a réuni les élus de la Ténarèze, les financeurs du projet ainsi que les différents acteurs du projet.

Le 24 mars 2024, le Conseil communautaire votait la signature d'une convention de financement entre la Communauté de communes et la Fondation TotalEnergie dans le cadre du financement attribué pour la phase du projet d'un montant de 150.000,00€.



Une remise de chèque officielle a été organisée le 24 septembre 2024 au théâtre des Carmes.

Dans le cadre de la campagne de souscription de la Fondation du Patrimoine, des actions de communication ont été menées tout au long de l'année 2024 en complément des brochures et affiches « Fondation du Patrimoine – Centre Salvandy » déjà réalisées : une campagne sur les réseaux sociaux de la Communauté de communes informant de l'avancée des travaux, un clip vidéo diffusé lors des Bandas, une conférence lors des Journées européennes du patrimoine le 22 septembre 2024, un film réalisé par la Fondation du patrimoine pour mettre en exergue le côté social du projet et, notamment, les heures d'insertion sociale des marchés publics.

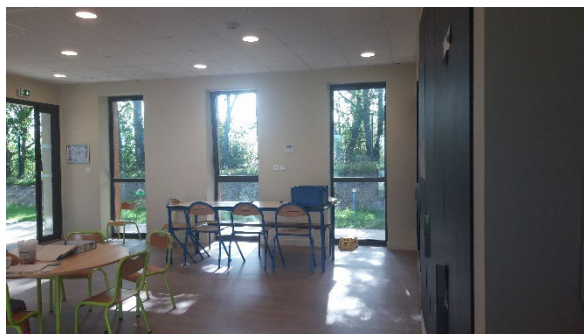
En 2024, les entreprises ont travaillé sur l'aile ouest afin de pouvoir livrer les locaux du Tribunal au plus tôt. Le déroulé du chantier permet d'envisager sereinement l'entrée du Tribunal de proximité début 2025 ainsi que celle des autres usagers de la phase 1.

En 2024, toujours, la phase 2 (aile sud) des marchés de travaux a été notifiée aux entreprises.

Le 24 septembre 2024, le Conseil communautaire votait une modification du calendrier des travaux, avec une pause budgétaire en 2027.

➤ ALAE DE MONTREAL-DU-GERS

Les travaux pour l'ALAE de Montréal se sont achevés en janvier 2024. Le montant total de l'opération s'élève à 465 879,42 € H.T. Il a bénéficié de subvention pour environ 70% de la part de la CAF, de l'Europe (programme LEADER) et de la commune de Montréal. Le site a été inauguré en avril 2024.



Services administratifs de la Communauté de communes de la Ténarèze Quai Laboupillère-32 100 Condom. Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Téléphone : 05 62 28 73 53 **Mail** : contact@cc-tenareze.fr **Site internet** : www.cc-tenareze.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 032-243200417-20250619-CCT2025_06_19-DE

S²LO



📍 Quai Laboupillère
32100 CONDOM

☎ 05 62 28 73 53

☎ 05 62 68 27 41

✉ accueil@cc-tenareze.fr

